

Communication de Monsieur Hubert Collin



Visite de l'Académie d'Angers 13 septembre 2005



Le roi René d'Anjou et la Lorraine

Quel souvenir avons-nous gardé du roi René ? Un souvenir un peu flou, qui ne prend consistance qu'avec l'évocation d'un prince ami des arts ayant vécu au temps de Charles VII, d'un grand feudataire ayant fait ses débuts en Lorraine, pays qu'il aurait abandonné très vite parce qu'il en avait hérité d'autres plus faciles à vivre, le duché d'Anjou, le comté de Provence et le royaume de Naples.

Des souvenirs du roi René sont attachés aux châteaux d'Angers, de Saumur et de Tarascon, on voit sa statue à Aix-en-Provence, sous les ombrages du cours Mirabeau, on contemple enfin son admirable portrait sur le retable du Buisson Ardent, œuvre majeure de Nicolas Froment, visible en la cathédrale d'Aix. Mais en Lorraine, il n'existerait rien d'intéressant à propos de ce roi instable. C'est du moins ce que croit le grand public.

Il appartient à la Lorraine de rendre justice à son ancien duc René d'Anjou. Il a joué ici un rôle important et a laissé des souvenirs restés très présents, non seulement dans la tradition mais encore dans la vie de tous les jours.

Prince cadet d'une branche collatérale de la famille royale, René voit le jour au château d'Angers le 16 janvier 1409. Il n'est nullement lorrain. Son père est duc d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples. Sa mère, Yolande d'Aragon est en revanche une des descendante de la famille ducale de Bar.

Cette famille ducale s'éteint de mort violente dans ses descendants mâles à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Le duché de Bar ne tombe pas

en déshérence mais il échoit au dernier rejeton masculin de la lignée qui est le cardinal Louis, évêque de Châlons-sur-Marne. Le cardinal, comme évêque et comme prêtre véritable, n'aura pas de postérité. Pour interdire toute menace de décomposition féodale du duché de Bar, il provoque la formation à ses côtés, au château de Bar-le-Duc, d'une compagnie de 47 chevaliers et écuyers qui s'engagent par serment, le 31 mai 1416, à rester unis en paix et pendant cinq ans. Ce «Landfried» valable pour le Barrois sera imité en Lorraine en 1435. La réussite de ces deux compagnies chevaleresques donnera plus tard à René, dans son âge mûr, l'idée de fonder l'Ordre du Croissant, dans un esprit semblable d'émulation aristocratique.

Voulant ensuite assurer l'avenir, le cardinal-duc adopte René, son petit-neveu et petit-fils de sa sœur, avec l'idée de lui léguer un jour le Barrois. Mais le cardinal fait plus. Il possède une véritable intelligence politique et désire consolider la fragile couronne en lui donnant une stabilité convaincante. Après entente avec le duc de Lorraine Charles II, qui n'a pas d'héritier mâle, mais seulement des filles, il marie René avec Isabelle de Lorraine, héritière du duché. Le mariage est célébré à Nancy le 24 octobre 1420. Les deux époux sont des enfants de onze et dix ans, mais leur couple sera uni par un amour émouvant, profond et durable. Le mari deviendra un chevalier valeureux et combatif, mais dépensier et pusillanime. Isabelle, en revanche, ne tardera pas à montrer les plus brillantes qualités de gouvernement, de compétence et de fermeté. Le couple aura une nombreuse postérité.

Les dix premières années de René en Lorraine sont des années de formation sous la tutelle politique de son beau-père le duc Charles II, jusqu'à sa majorité atteinte en 1424, et sous les conseils de son grand oncle le cardinal-duc, qui meurt en 1430. René prend part à la première guerre de Metz, la guerre de la Hottée de pommes, en 1429, ce qui l'empêche d'être présent au sacre de Charles VII, son beau-frère le 17 juillet 1429. Mais il accompagne ce dernier à la première campagne de France contre les anglo-bourguignons autour de Château-Thierry, et il est fait chevalier par le roi.

Le duc de Lorraine Charles II meurt à son tour le 25 janvier 1431 et Isabelle de Lorraine, sa fille aînée, héritière, apporte le duché à son mari qui en prend la «mainbournie» selon le droit féodal. Alors surgit Antoine, comte de Vaudémont, revendiquant le duché en sa qualité d'héritier masculin. René lui déclare la guerre. Une rencontre a lieu à Bulgnéville le 2 juillet, et la bataille se solde, en moins de deux heures, par un complet désastre pour René, qui est blessé au visage et fait prisonnier. Barbazan, son chef de guerre, commandant le corps expéditionnaire français envoyé par le roi est tué et, selon la Chronique de Philippe de Vigneulles, 2800 combattants trouvent la mort à ses côtés.

Dans la suite des temps, René n'oublia pas de faire célébrer chaque année, pour leur repos de leurs âmes, des services funèbres dans les collégiales de La Mothe, de Vaucouleurs et de Nancy.

Pour l'instant, René est livré au duc de Bourgogne, lequel avait pris parti pour Antoine de Vaudémont, et Philippe le Bon enferme son prisonnier au château de Dijon : captivité intermittente qui durera cependant jusqu'au 3 février 1437. A cette date, René est libéré moyennant une rançon de 400 000 écus d'or et moyennant le mariage de son fils Jean avec Marie de Bourbon, nièce de Philippe le Bon.

En 1433, René a déjà dû accepter le mariage de sa fille Yolande avec Ferry de Lorraine, fils d'Antoine de Vaudémont : de ce mariage sortira la deuxième maison de Lorraine, celle de Lorraine-Vaudémont.

Pendant sa captivité, René devient duc d'Anjou et comte de Provence par la mort de son frère aîné Louis III d'Anjou (12 novembre 1434). La mort de sa tante Jeanne de Naples, survenue le 2 février 1435, fait de René à cause du testament de la défunte, le nouveau roi de Naples, de Sicile, de Hongrie et de Jérusalem.

Ces deux héritages successifs auront une traduction héraldique : les armoiries de ces grands fiefs sont alors introduites dans les grandes armes de Lorraine. Elles figurent encore de nos jours sur les armes de la ville de Nancy.

Les Etats généraux de Lorraine réunis à Nancy en septembre 1435 soutiennent leur duc prisonnier et leur duchesse qui règne à sa place, assistée de Conrad Bayer, évêque de Metz, et de Louis de Haraucourt, évêque de Verdun.

C'est à ce moment que la Monnaie de Nancy mit en circulation des gros d'argent au nom de René, sur lesquels fut arborée, pour la première fois la fameuse croix à double traverse, originaire d'Angers, et qui commença ainsi une nouvelle carrière emblématique. Telle est l'origine de la croix « de Lorraine ».

Isabelle, rejointe par René, s'en alla régner à Naples quelques années mais le trône du royaume de Naples et de Sicile leur fut arraché par Alphonse d'Aragon. Les deux dynastes sont de retour en 1442. C'est au printemps de 1445 que furent célébrées à Nancy, au milieu de magnificences inouïes, les deux mariages garants de la paix rétablie : le mariage de leurs filles Marguerite d'Anjou avec Henry VI d'Angleterre d'une part, et celui de Yolande d'Anjou avec Ferry de Lorraine-Vaudémont d'autre part.

Ces deux derniers personnages ont fondé plus tard la souche de la deuxième maison de Lorraine. Cette maison est devenue la maison de Lorraine-Habsbourg. Elle est allée s'établir à Vienne en 1736. C'est à cause de cette mutation

familiale que l'original du testament de René d'Anjou est conservé aujourd'hui aux Archives de l'Etat autrichien à Vienne.

Isabelle de Lorraine mourut à Angers le 28 février 1453. René, profondément affecté, céda le duché de Lorraine à leur fils Jean de Calabre, mais il garda le duché de Bar qui était un de ses biens propres. Il en conserva les armoiries jusqu'à sa propre mort.

En Angleterre, le roi Henry VI, gendre de René, fut obligé de subir une révolution. Il perdit son trône et la reine Marguerite dut se réfugier en Barrois, chez son père (1463) qui lui attribua le château de Kœur et celui de Louppy. René séjourna une dernière fois auprès de sa fille et quitta Saint-Mihiel et Bar-le-Duc en 1464 pour ne plus jamais revenir dans le pays.

De retour à Angers, René se vit offrir la couronne d'Aragon à la suite d'un contestation successorale (octobre 1466). Renonçant à s'y rendre lui-même, il y envoie son fils Jean de Calabre et son gendre Ferry de Lorraine. La mort prématurée de Jean à Barcelone (16 décembre 1470) survenue au milieu des succès, mit fin aux tentatives de reconquête de l'Aragon et de la Catalogne. Mais les armes d'Aragon firent leur entrée parmi les armes de Lorraine et s'y trouvent encore.

Pour contrecarrer les alliances de Charles le Téméraire en Angleterre, Louis XI, nouveau roi de France, provoqua la rentrée en scène de Marguerite d'Anjou, qui vivait retirée au château de Kœur, et lui fit miroiter la récupération du trône de son mari Henry VI de Lancastre, en détrônant l'usurpateur Edouard IV d'York. Une expédition militaire fut montée : dernière péripétie de la guerre des Deux Roses, elle se termina par un désastre à Tewkesbury, à l'été 1471. Marguerite et ses partisans furent écrasés, Henry VI fut assassiné dans sa prison, leur fils, le prince de Galles fut massacré, Marguerite elle-même jetée dans la tour de Londres.

Le roi René épouvanté quitta définitivement l'Anjou pour la Provence à ce moment. Il avait supplié Louis XI d'intervenir pour obtenir la libération de sa fille. Celle-ci sera obtenue en 1475 seulement par la trêve de Picquigny, mais Louis XI devra payer 50 000 écus. En revanche, la reine détrônée abandonnera au roi de France tous ses droits à la succession de son père.

Pour obtenir du ciel la liberté de sa chère fille, René avait aussi fait un vœu à saint Nicolas, libérateur des prisonniers. Il offrit un merveilleux bras-reliquaire d'or et de vermeil pour reconditionner la relique du doigt de saint Nicolas conservée près de Nancy au pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port. Saint Nicolas exauça le vœu. Désormais saint Nicolas devint le protecteur attitré de la famille ducale de Lorraine issue de Yolande et de Ferry. Son culte se développa

considérablement et la faveur du grand saint Nicolas ne s'est pas démentie en Lorraine jusqu'à nos jours. Son image eut désormais sa place officielle sur les florins d'or, monnaie principale du pays.

Dans une ultime négociation avec Louis XI, à Lyon en mai 1476, le roi René obtint que le Barrois, occupé par les Français depuis son testament de 1474, soit rendu au jeune René II, son neveu lorrain. Le Maine, l'Anjou et la Provence écherront au roi de France après la mort du dernier des Angevins, Charles III, neveu de René I^{er}.

Le roi René mourut dans son palais d'Aix le 10 juillet 1480.